

archipel

Soutenez archipel !

La programmation d'archipel est animée par La Maison de l'architecture Rhône-Alpes, association Loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général.

Bulletin d'adhésion 2025

J'adhère à l'association La Maison de l'architecture Rhône-Alpes

Personne physique ou Personne morale :
Si Personne morale, nom du représentant :
Adresse :
Mail :
Téléphone(s) :
Date et signature :

1 | Je choisis mon adhésion

- Étudiant·e, demandeur d'emploi : 10€
- Personne physique : 50€
- Adhésion de soutien - Personne physique : à partir de 60€
- Personne morale, agence, société (< 10 salarié·es) : 250€
- Adhésion de soutien - Personne morale, agence, société (< 10 salarié·es) : à partir de 300€
- Personne morale, agence, société (> 10 salarié·es) : 500€
- Adhésion de soutien - Personne morale, agence, société (> 10 salarié·es) : à partir de 600€
- Bienfaiteur, bienfaitrice (club d'ami·es d'archipel) : à partir de 2500€

2 | Je règle par

- Chèque bancaire à l'ordre de La Maison de l'architecture Rhône-Alpes
- Virement

3 | J'envoie le bulletin d'adhésion et son règlement à l'adresse suivante :

Archipel – Maison de l'architecture 21 place des Terreaux 69001 Lyon.

4 | En retour, je reçois un reçu ou une attestation de réception de Don, selon le choix effectué.

- Je souhaite être invité aux réunions du Conseil d'Administration

**La programmation d'archipel dépend aussi de ses adhérent·es.
Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien !**

IBAN : FR76 3000 4020 0800 0100 0974 238

Établissement : 30004

Guichet : 02008

Compte : 00010009742

Clé RIB : 38

Domiciliation : BNPPARB LYON CROIX ROUSS (00693)